



# Assemblée générale

Distr. générale  
13 décembre 2002  
Français  
Original: arabe

---

## Cinquante-septième session

Point 12 de l'ordre du jour

### Rapport du Conseil économique et social

#### Rapport de la Deuxième Commission

*Rapporteur* : M. Walid A. Al-Hadid (Jordanie)

## I. Introduction

1. À sa 19e séance plénière, le 20 septembre 2002, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-septième session la question intitulée « Rapport du Conseil économique et social » et de la renvoyer à la Deuxième Commission.

2. La Deuxième Commission a examiné ce point à ses 32e, 37e, 41e et 44e séances, les 12 et 18 novembre et 9 et 11 décembre 2002. On trouvera un résumé des débats que la Commission a consacrés à ce point dans les comptes rendus analytiques pertinents (A/C.2/57/SR.32, 37, 41 et 44). On pourra également se reporter au débat général tenu par la Commission à ses 2e à 8e séances, du 30 septembre au 3 octobre (voir A/C.2/57/SR.2 à 8).

3. Pour l'examen de ce point, la Commission était saisie des documents ci-après :

- a) Rapport du Conseil économique et social pour 2002<sup>1</sup>;
- b) Rapport du Secrétaire général sur le rôle de l'administration publique dans l'application de la Déclaration du Millénaire (A/57/262-E/2002/82);
- c) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population (A/57/354);
- d) Note du Secrétariat sur le projet de déclaration ministérielle du débat de haut niveau de 2002 du Conseil économique et social sur la mise en valeur des ressources humaines, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation, et sa contribution au processus de développement (A/C.2/57/5);

---

<sup>1</sup> Voir A/57/3 (Parts I et II); pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément No 3 (A/57/3/Rev.1)*.



e) Note du Secrétariat sur la manière de renforcer davantage le Conseil économique et social, en mettant à profit ses succès récents, pour l'aider à s'acquitter du rôle qui lui a été assigné dans la Charte des Nations Unies, conformément à la Déclaration du Millénaire (A/C.2/57/6).

4. À la 32e séance, le 12 novembre, le Directeur de la Division de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination et le Directeur de la Division de l'économie et de l'administration publiques du Département des affaires économiques et sociales ont fait des déclarations liminaires (voir A/C.2/57/SR.32).

## II. Examen de propositions

### A. Projet de résolution A/C.2/57/L.39

5. À la 37e séance, le 18 novembre, le représentant du Venezuela, au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine, a présenté un projet de résolution (A/C.2/57/L.39) intitulé « Administration publique et développement », dont le texte était conçu comme suit :

« *L'Assemblée générale,*

*Rappelant* ses résolutions 50/225 du 9 avril 1996, 53/201 du 15 décembre 1998 et 56/213 du 21 décembre 2001, sur l'administration publique et le développement, ainsi que la résolution 2001/45 du Conseil économique et social du 20 décembre 2001,

*Soulignant* la nécessité d'initiatives de renforcement des capacités visant à mettre en place des institutions, à mettre en valeur les ressources humaines, à améliorer la gestion financière et à tirer parti de la puissance de l'information et de la technologie,

1. *Prend note* du rapport du Secrétaire général sur le rôle de l'administration publique dans la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire;

2. *Réitère* que l'efficacité, l'efficience et la transparence de l'administration publique, aux niveaux national et international, ont un rôle décisif à jouer dans la réalisation des objectifs convenus au plan international, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire et, dans ce contexte, souligne qu'il est nécessaire de promouvoir le renforcement des capacités administratives et managériales du secteur public, en particulier dans les pays en développement et les pays en transition;

3. *Décide* que le 23 juin sera déclaré Journée des Nations Unies pour la fonction publique, et encourage les États Membres à organiser ce jour-là des manifestations spéciales pour souligner la contribution de la fonction publique au processus de développement;

4. *Exprime sa profonde appréciation* au Royaume du Maroc pour son offre généreuse d'accueillir le prochain Forum mondial qui doit se tenir à Marrakech en décembre 2002;

5. *Accueille avec satisfaction* l'appui fonctionnel que le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies fournit pour le prochain Forum mondial et demande que cet appui soit assuré également à l'avenir pour les autres forums, conformément à la résolution 56/213 de l'Assemblée générale;

6. *Réitère son appréciation* du rôle que le Réseau d'information en ligne des Nations Unies sur l'administration et la finance publiques joue dans la promotion de l'échange d'informations et de données d'expérience et dans le renforcement de la capacité des pays en développement d'utiliser les technologies de l'information à cette fin, et demande qu'un accent particulier soit mis sur l'échange de données d'expérience ayant trait au rôle de l'administration publique dans la réalisation des objectifs convenus au niveau international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire;

7. *Prie* le Secrétaire général de lui soumettre un rapport à sa cinquante-huitième session, sous la forme qu'il juge appropriée, sur l'application de la présente résolution. »

6. À la 41e séance, le 9 décembre, le Vice-Président de la Commission, Abdellah Benmellouk (Maroc), a présenté un projet de résolution intitulé « Administration publique et développement » (A/C.2/57/L.58) issu des consultations officieuses consacrées au projet de résolution A/C.2/57/L.39.

7. À la même séance, la Commission a adopté le projet de résolution A/C.2/57/L.58 (voir par. 12).

8. Compte tenu de l'adoption du projet de résolution A/C.2/57/L.58, le projet de résolution A/C.2/57/L.39 a été retiré par ses auteurs.

## **B. Documents relatifs au rapport du Conseil économique et social**

9. À sa 44e séance, le 11 décembre, sur la proposition du Président, la Commission a décidé de recommander à l'Assemblée générale de prendre note des documents dont elle était saisie au titre du point 12 de l'ordre du jour (voir par. 13, projet de décision I).

## **C. Programme de travail biennal de la Deuxième Commission**

10. À la 44e séance, le 11 décembre, le Chef du Groupe de la programmation et du suivi des documents du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a présenté et révisé oralement le projet de programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 2002-2003 (voir A/C.2/57/L.55).

11. À la même séance, la Commission a adopté le projet de programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 2003-2004, tel qu'il avait été révisé oralement (voir par. 13, projet de décision II).

## **III. Recommandations de la Deuxième Commission**

12. La Deuxième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution ci-après :

## Administration publique et développement

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* ses résolutions 50/225 du 19 avril 1996, 53/201 du 15 décembre 1998 et 56/213 du 21 décembre 2001, sur l'administration publique et le développement, ainsi que la résolution 2001/45 du Conseil économique et social en date du 20 décembre 2001,

*Soulignant* la nécessité d'initiatives de renforcement des capacités visant à mettre en place des institutions, à mettre en valeur les ressources humaines, à améliorer la gestion financière et à tirer parti de la puissance de l'information et de la technologie,

1. *Prend note* du rapport du Secrétaire général sur le rôle de l'administration publique dans la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire<sup>2</sup>;

2. *Réitère* que l'efficacité, la responsabilité, l'efficience et la transparence de l'administration publique, aux niveaux national et international, ont un rôle décisif à jouer dans la réalisation des objectifs convenus au plan international, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire<sup>3</sup> et, dans ce contexte, souligne qu'il est nécessaire de promouvoir le renforcement des capacités administratives et de gestion du secteur public, en particulier dans les pays en développement et les pays en transition;

3. *Décide* que le 23 juin sera déclaré Journée des Nations Unies pour la fonction publique et encourage les États Membres à organiser ce jour-là des manifestations spéciales pour mettre en relief la contribution de la fonction publique au processus de développement;

4. *Exprime sa profonde appréciation* au Royaume du Maroc pour son offre généreuse d'accueillir le quatrième Forum mondial à Marrakech, en décembre 2002;

5. *Accueille avec satisfaction* l'appui fonctionnel que le Secrétariat fournit pour le prochain Forum mondial et l'invite à assurer également cet appui à l'avenir pour d'éventuels autres forums de même type;

6. *Exprime de nouveau sa satisfaction* du rôle que le Réseau d'information en ligne des Nations Unies sur l'administration et les finances publiques joue dans la promotion de l'échange d'informations et de données d'expérience et dans le renforcement des capacités dont disposent les pays en développement pour utiliser les technologies de l'information à cette fin, et rappelle qu'il faudrait encourager tout spécialement l'échange de données d'expérience ayant trait au rôle de l'administration publique dans la réalisation des objectifs convenus au niveau international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire;

7. *Prie* le Secrétaire général de lui soumettre à sa cinquante-huitième session, sous la forme qu'il jugera appropriée, un rapport sur l'application de la présente résolution.

\* \* \*

<sup>2</sup> A/57/262-E/2002/82.

<sup>3</sup> Résolution 55/2.

13. La Deuxième Commission recommande également à l'Assemblée générale d'adopter les projets de décision ci-après :

### **Projet de décision I**

#### **Documents relatifs au rapport du Conseil économique et social**

L'Assemblée générale prend note des documents ci-après :

- a) Rapport du Conseil économique et social<sup>4</sup>;
- b) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population<sup>5</sup>.

### **Projet de décision II**

#### **Programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 2003-2004**

L'Assemblée générale, conformément au paragraphe 5 de sa résolution 39/217 du 18 décembre 1984, approuve le programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 2003-2004, tel qu'il figure dans l'annexe à la présente décision.

---

<sup>4</sup> A/57/3 (Parts I et II); pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément No 3 (A/57/3/Rev.1)*

<sup>5</sup> A/57/354.

## Annexe

## Projet de Programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 2003-2004<sup>a</sup>

Point de l'ordre du jour

Documentation

## 2003

- |   |  |
|---|--|
| 1. Rapport du Conseil économique et social <sup>b</sup> | <p>Rapport du Conseil économique et social</p> <p>Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population et sur son Fonds d'affectation spéciale (décision 1982/112 du Conseil économique et social)</p> <p>Rapport du Secrétaire général contenant une évaluation des résultats de la célébration de l'Année internationale de l'écotourisme ainsi que des recommandations visant à continuer de développer l'écotourisme dans le cadre du développement durable (résolution 1998/40 du Conseil économique et social)</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur l'administration publique et le développement (projet de résolution A/C.2/57/L.58, par. 7)</p> |
| 2. Questions de politique macroéconomique               |  |
| a) Commerce international et développement              | <p>Rapport du Conseil du commerce et du développement (résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale)</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur les mesures économiques unilatérales utilisées pour exercer une pression politique et économique sur les pays en développement (résolution 56/179, par. 4, de l'Assemblée générale)</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur le commerce et le développement sur le commerce international et le développement et sur l'évolution du système commercial multilatéral (projet de résolution A/C.2/57/L.76)</p>   |
| b) Science et technique au service du développement     | <p>Chapitre du rapport du Conseil économique et social concernant les travaux de la Commission de la science et de la technique au service du développement à sa sixième session (résolution 55/185 de l'Assemblée générale)</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur l'impact des nouvelles biotechnologies (résolution 56/182 de l'Assemblée générale, par. 10)</p>  |

<sup>a</sup> Conformément à la pratique établie et en application de la décision 38/429 de l'Assemblée générale, la Deuxième Commission procédera chaque année à un débat général au début de ses travaux.

<sup>b</sup> La liste des questions et de la documentation au titre de ce point correspond à des demandes de rapports émanant de l'Assemblée générale; elle sera arrêtée définitivement une fois que le Conseil économique et social aura achevé ses travaux en 2003.

	Rapport du Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications sur les préparatifs du Sommet mondial de la société de l'information (résolution 56/183 de l'Assemblée générale et projet de résolution A/C.2/57/L.42, par. 11) <sup>c</sup>
c) Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral	Rapport du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur la situation en matière de transit des États sans littoral d'Asie centrale et des pays en développement de transit qui sont leurs voisins (résolutions 55/181, par. 6, et 56/180, par. 23, de l'Assemblée générale)
d) Système financier international et développement	Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.2/57/L.72, par. 17)
e) Crise de la dette extérieure et développement	Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.2/57/L.77, par. 14)
f) Préparatifs de la Conférence ministérielle internationale sur la coopération en matière de transport de transit	Rapport du Secrétaire général sur les résultats de la Conférence (projet de résolution A/C.2/57/L.32, par. 13)
g) Produits de base	Rapport du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (projet de résolution A/C.2/57/L.73, par. 11)
3. Questions de politique sectorielle : prévention de la corruption et du transfert de fonds d'origine illicite, lutte contre ces pratiques et restitution desdits fonds aux pays d'origine*	Rapport du Secrétaire général sur les travaux du Comité spécial chargé de négocier une convention contre la corruption (projet de résolution A/C.2/57/L.46, par. 7)
4. Développement durable et coopération économique internationale	
a) Participation des femmes au développement	Rapport du Secrétaire général (résolutions 42/178 et 56/188, par. 27, de l'Assemblée générale)
b) Mise en valeur des ressources humaines	Rapport du Secrétaire général (résolutions 54/211 et 56/189, par. 17 et 18, de l'Assemblée générale)
c) Migrations internationales et développement, y compris la question de la convocation d'une conférence des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement, qui aborderait les questions liées aux migrations	Rapport du Secrétaire général (résolutions 54/212 et 56/203, par. 11, de l'Assemblée générale)

\* Le point subsidiaire a également été examiné par la Troisième Commission au titre du point 100 de l'ordre du jour, « Prévention du crime et justice pénale » (voir A/57/158 et Add.1 et 2).

<sup>c</sup> Rapport présenté à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social.

- d) Mise en oeuvre du Programme pour l'habitat et décisions adoptées à ce sujet par l'Assemblée générale à sa session extraordinaire
- Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) (résolution 56/206, sect. I.A, par. 7, de l'Assemblée générale)<sup>c</sup>
- e) Application de la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement
- Rapport du Secrétaire général : aperçu des difficultés et des obstacles rencontrés dans la réalisation des grands buts et objectifs de développement adoptés par l'Organisation des Nations Unies au cours de la décennie passée (projet de résolution A/C.2/57/L.68, par. 3)
- f) Dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat
5. Environnement et développement durable
- Rapport du Secrétaire général sur la protection contre les produits nocifs pour la santé et l'environnement (résolution 39/229 de l'Assemblée générale)<sup>c</sup>
- Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale)<sup>c</sup>
- Rapport du Secrétaire général sur la question de l'ouverture à tous les États Membres, du Conseil d'administration du PNUE/Forum ministériel mondial sur l'environnement, y compris sur ses incidences juridiques, politiques, institutionnelles, financières et à l'échelle du système (projet de résolution A/C.2/57/L.92, par. 4)
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (projet de résolution A/C.2/57/L.40, par. 7)
- a) Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, y compris l'application du Programme solaire mondial 1996-2005
- Rapport du Secrétaire général sur les mesures prises en vue de la promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, y compris l'application effective du Programme solaire mondial 1996-2005 et la mobilisation de ressources à cette fin (résolution 56/200 de l'Assemblée générale, par. 13 et 14)
- b) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
- Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.2/57/L.89, par. 18)
- c) Convention sur la diversité biologique
- Rapport du Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique sur les travaux en cours au titre de la Convention (projet de résolution A/C.2/57/L.67, par. 14)

- |    |   |  |
|----|---|--|
| d) | Poursuite de la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement   | Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.2/57/L.64, par. 18)  |
| e) | Stratégie internationale de prévention des catastrophes   | Rapport de l'Équipe spéciale interinstitutions pour la prévention des catastrophes (projet de résolution A/C.2/57/L.69, par. 5), dont une section établie par le Secrétaire général sur la stratégie internationale de prévention des catastrophes et sur les catastrophes naturelles et la vulnérabilité (projets de résolution A/C.2/57/L.69, par. 8 et A/C.2/57/L.75) |
| f) | Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures  | Rapport du Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques portant sur les travaux de la Conférence des Parties à la Convention-cadre (projet de résolution A/C.2/57/L.90, par. 5)  |
| g) | Mise en valeur durable des montagnes  | Rapport du Secrétaire général sur les résultats de l'Année internationale de la montagne, 2002 (résolution 55/189 de l'Assemblée générale et projet de résolution A/C.2/57/L.65, par. 11)  |
| 6. | Mise en oeuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21 ainsi que des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable | Chapitre du rapport du Conseil économique et social concernant les travaux de la Commission du développement durable à sa onzième session (résolution 47/191 de l'Assemblée générale)  |
|    |   | Rapport du Secrétaire général contenant des propositions sur la façon dont la Commission du développement durable mènera ses travaux, en tenant compte des décisions énoncées dans le Plan d'application de Johannesburg (projet de résolution A/C.2/57/L.83, par. 6 et 8)   |
|    |   | Chapitre du rapport du Conseil économique et social concernant les travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts à sa troisième session (résolution 2000/35 du Conseil économique et social)   |
| 7. | Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable   | Il n'a pas été demandé de documentation préalable (projet de résolution A/C.2/57/L.71, par. 4)   |
| 8. | Activités opérationnelles de développement  | Chapitre correspondant du rapport du Conseil économique et social  |
|    |   | Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125 de l'Assemblée générale)  |

- Rapport du Secrétaire général sur le *Rapport sur le développement humain* (projet de résolution A/C.2/57/L.85, par. 6)<sup>c</sup>
- Coopération économique et technique entre pays en développement
- Rapport du Comité de haut niveau sur l'examen de la coopération technique entre pays en développement (résolution 33/134 de l'Assemblée générale)<sup>c</sup>
- Rapport du Secrétaire général sur l'état de la coopération Sud-Sud (résolutions 50/119, 52/205, 54/226 et 56/202, par. 13 de l'Assemblée générale et projet de résolution A/C.2/57/L.53, par. 6)
9. Mise en oeuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006)
- Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.2/57/L.87, par. 24)
- Rapport du Secrétaire général sur un projet de programme d'action pour célébrer au mieux l'Année internationale du microcrédit en 2005 (résolution 53/197 de l'Assemblée générale, par. 5)
- Rapport du Secrétaire général sur la création d'un Fonds mondial de solidarité (projet de résolution A/C.2/57/L.52, par. 6)
10. Formation et recherche
- Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
- Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.2/57/L.93, par. 8)
11. Mondialisation et interdépendance
- Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.2/57/L.84, par. 27)
12. Application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et de la vingt-cinquième session extraordinaire de l'Assemblée générale
- Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.2/57/L.59, par. 20)
13. Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
- Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (projet de résolution A/C.2/57/L.60, par. 9)<sup>c</sup>
14. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles
- Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.2/57/L.34, par. 4)
15. Suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement
- Rapport du Secrétaire général sur l'application et le suivi des engagements pris et des accords convenus à la Conférence internationale sur le financement du développement (projet de résolution A/C.2/57/L.36, par. 1 et 2)

- Dialogue de haut niveau sur l'application des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement
- Rapport du Secrétaire général sur la manière d'assurer un appui efficace en matière de secrétariat, pour un suivi soutenu des résultats de la Conférence internationale sur le financement du développement (projet de résolution A/C.2/57/L.62, par. 9)
- Rapport du Secrétaire général (A/C.2/57/L.82)  
Compte rendu des rencontres informelles rédigé par le Secréariat (projet de résolution A/C.2/57/L.82)
- Résumé du dialogue sur les questions de politique générale établi par le Président de l'Assemblée générale (projet de résolution A/C.2/57/L.82)
- Résumé des délibérations des tables rondes, établi par les coprésidents (projet de résolution A/C.2/57/L.82)
- Note du Secrétaire général sur les offres de toutes les parties prenantes (projet de résolution A/C.2/57/L.82)
- Document de synthèse contenant l'ordre du jour annoté et le programme de travail
16. Application et suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social\*
- Il n'a pas été demandé de documentation préalable (projet de résolution A/C.2/57/L.70, par. 10)
- 2004<sup>d</sup>**
1. Rapport du Conseil économique et social<sup>e</sup>
- Rapport du Conseil économique et social
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population et le Fonds d'affectation spéciale (décision 1982/112 du Conseil économique et social)
- Rapport du Secrétaire général sur le Code mondial d'éthique du tourisme (résolution 56/212 de l'Assemblée générale, par. 5)
- Rapport du Secrétaire général sur l'application de la Charte des droits et devoirs économiques des États (art. 34 de la Charte des droits et devoirs économiques des États)
2. Questions de politique macroéconomique

\* Point examiné en plénière.

<sup>d</sup> Le programme de travail et la liste de la documentation pour 2004 seront mis à jour en 2003, compte tenu des décisions que prendra l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session.

<sup>e</sup> La liste des questions et de la documentation au titre de ce point correspond à des demandes de rapports émanant de l'Assemblée générale; elle sera arrêtée définitivement une fois que le Conseil économique et social aura achevé ses travaux en 2004.

- |   |   |  |
|---|---|--|
| a)  | Commerce international et développement                                   | Rapport du Conseil du commerce et du développement (résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale)   |
| b)  | Produits de base  | Note du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur les tendances et perspectives mondiales concernant les produits de base (résolution 55/183 et projet de résolution A/C.2/57/L.73, par. 12)   |
| c)  | Science et techniques au service du développement                         | Chapitre du rapport du Conseil économique et social concernant les travaux de la Commission de la science et de la technique au service du développement à sa septième session (résolution 55/185 de l'Assemblée générale)<br><br>Rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel sur les résultats du Forum mondial des biotechnologies (projet de résolution A/C.2/57/L.61, par. 4)<br><br>Rapport du Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications sur les préparatifs du Sommet mondial de la société de l'information (résolution 56/183 de l'Assemblée générale et projet de résolution A/C.2/57/L.42, par. 11) <sup>c</sup> |
| 3. Questions de politique sectorielle                             |   |  |
|   | Coopération pour le développement industriel                              | Rapport du Secrétaire général sur la coopération pour le développement industriel (résolution 55/187 de l'Assemblée générale et projet de résolution A/C.2/57/L.51, par. 16)   |
| 4. Développement durable et coopération économique internationale |   |  |
| a)  | Intégration de l'économie des pays en transition dans l'économie mondiale | Rapport du Secrétaire général (résolution 55/191 de l'Assemblée générale et projet de résolution A/C.2/57/L.14, par. 3)  |
| b)  | Participation des femmes au développement                                 | Mise à jour de l' <i>Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement</i> (résolution 56/188 de l'Assemblée générale, par. 26)  |
| c)  | Culture et développement  | Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ainsi que d'autres organismes compétents du système des Nations Unies et d'institutions multilatérales de développement sur la culture et le développement (projet de résolution A/C.2/57/L.63, par. 8)   |

- d) Dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat
- Rapport du Secrétaire général (projet de résolution A/C.2/57/L.15, par. 12)
5. Environnement et développement durable
- Rapport du Secrétaire général sur les activités entreprises au titre de l'Année internationale de l'eau douce et sur les nouvelles initiatives prises pour réaliser un développement durable des ressources en eau (projet de résolution A/C.2/57/L.86, par. 7)
- a) Poursuite de la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Association des États des Caraïbes (projet de résolution A/C.2/57/L.66, par. 8)
- Rapport du Secrétaire général sur la promotion d'une approche intégrée de la gestion de la zone de la mer des Caraïbes dans la perspective du développement durable (projet de résolution A/C.2/57/L.66, par. 15)
- b) Stratégie internationale de prévention des catastrophes
- Rapport du Secrétaire général sur la coopération internationale en vue de réduire les effets du phénomène El Niño (projet de résolution A/C.2/57/L.54, par. 7)
6. Mise en oeuvre d'Action 21 et du programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21 ainsi que des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable
- Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social concernant les travaux de la Commission du développement durable à sa douzième session (résolution 47/191 de l'Assemblée générale)
- Rapport du Secrétaire général contenant des propositions sur la façon dont la Commission du développement durable mènera ses travaux, en tenant compte des décisions énoncées dans le Plan d'application de Johannesburg (projet de résolution A/C.2/57/L.83, par. 8 et 11)
- Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social sur les travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts à sa quatrième session (résolution 2000/35 du Conseil économique et social)
7. Activités opérationnelles de développement
- a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
- Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement relatif aux activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125 de l'Assemblée générale)

- b) Examen triennal des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
- Analyse exhaustive du Secrétaire général sur l'application de l'examen triennal des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (résolution 56/201 de l'Assemblée générale, par. 96 et projet de résolution A/C.2/57/L.25, par. 8)<sup>c</sup>
- Rapport du Secrétaire général sur les résultats d'une évaluation des progrès réalisés dans l'application du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et du bilan commun de pays ainsi que de leur impact sur les activités opérationnelles au niveau local (résolution 56/201 de l'Assemblée générale, par. 47)<sup>c</sup>
8. Formation et recherche
- Rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies (résolutions 3081 (XXVIII) et 48/162 et décision 52/450 de l'Assemblée générale et projet de résolution A/C.2/57/L.48, par. 11)
9. Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
- Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (projet de résolution A/C.2/57/L.31, par. 7)<sup>c</sup>
10. Suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement
- Rapport du Secrétaire général sur l'application et le suivi des engagements pris et des accords convenus à la Conférence internationale sur le financement du développement (projet de résolution A/C.2/57/L.36, par. 1)
-